

Zofal® D

Insecticide contre les ravageurs hivernants en arboriculture, en viticulture, dans les petits fruits et contre les pucerons sur les productions de semences de pommes de terre.

Description du produit en bref

Insecticide agissant par contact et assurant une efficacité en profondeur contre les insectes hivernants. Zofal D a une efficacité ovicide sur les œufs d'hiver.

Matières actives

830 g/l huile de paraffine

Formulation

Concentré émulsionnable (EC)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-1526

Mode d'action

L'huile minérale assure une efficacité de contact avec une excellente rémanence. La matière active pénètre dans les fentes de l'écorce et dans les écailles des bourgeons. Elle contamine de cette manière les insectes hivernants et leurs œufs. Le film d'huile recouvre les orifices respiratoires bloquant ainsi toute possibilité de respiration. Une efficacité optimale est obtenue au stade du gonflement des bourgeons.

Utilisation Arboriculture

Fruits à noyaux

Dosage : 2 % soit 32 l/ha contre les acarien rouges. Application : apparition des inflorescences (BBCH 54-56).

Dosage : 1 % soit 16 l/ha contre les acarien rouges. Application : boutons rouges (BBCH 57-58).

Dosage : 3.5 % soit 56 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies, les phytopes et acariens rouges. Application : gonflement des bourgeons. (BBCH 51-53).

Tous les dosages en arboriculture sont basés sur un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et un volume d'eau de 1'600 l/ha.

Fruits à pépins

Dosage : 2 % soit 32 l/ha contre les acarien rouges. Application : oreilles de souris pointes vertes (BBCH 54-56).

Dosage : 1 % soit 16 l/ha contre les acarien rouges. Application : boutons rouges (BBCH 57-58).

Dosage : 3.5 % soit 56 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies, les phytopes et acariens rouges. Application : gonflement des bourgeons. (BBCH 51-53).

Noix en général (noyer, noisetier, châtaignier)

Dosage : 3.5 % soit 56 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies, les phytopes. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 51-53).

Utilisation Cultures de baies

Espèces de Ribes

Dosage : 3.5 % soit 35 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies et les acariens. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 10).

Espèces de Rubus

Dosage : 3.5 % soit 35 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies et les acariens. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 10).

Grand sureau

Dosage : 3.5 % soit 35 l/ha contre les acariens tétranyques, les cheimatobies et les pucerons du feuillage. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 10).

Tous les dosages dans les petits fruits sont basés sur un volume d'eau de 1'000 l/ha.

Mini-Kiwi (Kiwaï)

Dosage : 3.5 % soit 35 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies et les acariens. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 10).

Myrtilles

Dosage : 3.5 % soit 35 l/ha contre les cochenilles, les cheimatobies et les acariens. Application : gonflement des bourgeons (BBCH 10).

Utilisation Grandes cultures

Pommes de terre pour la production de plants

Dosage : 2 % avec un volume d'eau de 350 l/ha. Contre les pucerons vecteurs de virus. Application 1 fois par semaine lorsque 30 % des tiges sont visibles.

Restrictions

Zofal D ne peut pas être utilisé avec des températures inférieures à 10 °C et pas risque de gel nocturne. La dose d'application est calculée pour un volume de plantes de 10'000 m³/ha.

Miscibilité

Zofal D doit être utilisé seul. Pour lutter contre une présence précoce de tavelure, en arboriculture, il est possible de mélanger Zofal D avec Oxycuivre 35. Attention, le mélange avec Atollan n'est pas possible. 8 jours avant et après une application de Zofal D aucun fongicides de synthèse n'est applicable.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. Zofal D est admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL.

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Zofal D est moyennement à fortement毒ique contre les acariens auxiliaires.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P280s Porter des gants de protection.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.



GHS08

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 02 16 Emballage simple à 5 l

10 02 16 Carton à 4 x 5 l

Emballage

10 05 21 Emballage simple à 20 l

Emballage

10 04 35 Emballage simple à 205 l

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>